

Séance du 9 octobre 2014

**Extrait du recueil des actes
de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique
de l'université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis**

Objet : répartition des moyens alloués à la formation

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est réunie dans l'Amphithéâtre 150 de la Faculté des lettres, langues, arts et sciences humaines de l'Université – Bâtiment Matisse - le 9 octobre 2014, sur la convocation de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles L 712-6-1 et L719-4 ;
Vu les articles R719-15 à R719-179 du code de l'éducation ;
Vu la délibération n° 2014-28 du Conseil d'Administration du 8 juillet 2014 ;*

M. Le Vice-Président en charge des moyens et du pilotage présente, aux membres de la COFVU, un diaporama portant sur le budget 2015 faisant état des éléments de contexte, à savoir :

- ✓ *Les contraintes nationales,*
- ✓ *L'évolution de la masse salariale de 2011 à 2014 (détaillée par composantes de 2010 à 2013),*
- ✓ *Les éléments du dialogue de gestion : ressources, charges directes et indirectes dans les coûts complets des composantes de formation (année 2012),*
- ✓ *Un comparatif 2014/2015 du niveau des dépenses autorisées.*

Rappel est ensuite fait de la délibération n° 2014-09 du Conseil d'Administration réuni le 10 avril 2014 qui a adopté à l'unanimité la méthode de construction du budget dans le cadre du dialogue de gestion et les quatre orientations budgétaires : recherche de ressources propres, maîtrise des dépenses de fonctionnement, maintien d'un potentiel d'investissement, maîtrise de la masse salariale, explicitées dans le document annexé à la délibération.

M. le Vice-Président présente enfin la proposition de répartition entre les composantes et services de formation des moyens alloués aux activités de formation (cf annexe). Le document ne fait l'objet d'aucune modification ni d'aucune contestation de la part des membres de la Commission.

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION APPROUVE A L'UNANIMITE DES VOIX LA REPARTITION DES CREDITS SELON LE DOCUMENT ANNEXE A LA PRESENTE DELIBERATION.

Fait à Valenciennes, le 20 octobre 2014
Le Président du Conseil académique



Professeur Mohamed OURAK

Date de publication :

REPARTITION CONTRIBUTION ETABLISSEMENT 2015 DU SECTEUR FORMATION

COFVU JEUDI 09 OCTOBRE 2014

	Composantes	Montant enveloppe dotation par secteur voté au CA 08/07/2014	Proposition répartition dotation 2015	Proposition participation de l'établissement aux investissements 2015 par prélèvement sur les réserves*	Montant total proposition contribution établissement 2015
Secteur Formation	901 - IUT	2 900 000,00 €	1 672 000,00 €	200 000,00 €	1 872 000,00 €
	902 - ISTV		295 000,00 €	26 000,00 €	321 000,00 €
	903 - FLLASH		273 000,00 €	100 000,00 €	373 000,00 €
	908 - FDEG		142 000,00 €	- €	142 000,00 €
	910 - IPAG		201 000,00 €	- €	201 000,00 €
	912 - IAE		20 000,00 €	- €	20 000,00 €
	913 - ENSIAME		21 000,00 €	430 000,00 €	451 000,00 €
	923 - FSMS		276 000,00 €	25 000,00 €	301 000,00 €
	TOTAL		2 900 000,00 €	2 900 000,00 €	781 000,00 €

* sous réserve du vote du CA du 11/12/2014

1 compris participation de 1 050 000 € à l'établissement